

**MÉMOIRE DÉPOSÉ À LA COMMISSION
DES AFFAIRES SOCIALES DANS LE CADRE
DES AUDITIONS PUBLIQUES SUR LE PHÉNOMÈNE
DE L'ITINÉRANCE AU QUÉBEC**

Membres de la Corporation

M. Pierre Portelance
Président de la Société
de St-Vincent-de-Paul

M. Jacques D'Arcy, p.s.s.
Supérieur provincial
Les Prêtres de Saint-Sulpice

Sr Rollande Paris, s.g.m.
Supérieure régionale
Les Soeurs Grises de Montréal

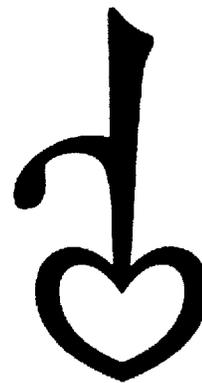
Membres du C.A.

Président :
M. Henri Turcot

Vice-président :
M. Paul Laporte

Trésorière :
Mme Jacinthe Bouchard

Secrétaire :
Sr Marie-France Longpré, s.g.m.



accueil bonneau
croire. semer. grandir.

Administrateurs

M. Alain Bergeron
M. Robert Billard
M. Gérard Couture
M. Robert Gagné, p.s.s.
M. Marcel Hughes
M. Pierre Jean
M. Jacques Parisien

Directrice générale
Sr Aurore Larkin, s.g.m.

TABLE DES MATIÈRES

□ INTRODUCTION.....	3
□ PRÉSENTATION DE L'ACCUEIL BONNEAU	3
▪ Création.....	3
▪ Mission	4
▪ Services offerts.....	4
□ DÉFINITION, AMPLEUR ET POPULATIONS	5
▪ La question du dénombrement.....	6
□ L'ITINÉRANCE SITUATIONNELLE, CYCLIQUE ET CHRONIQUE	7
▪ L'importance du travail de « reaching out » à l'Accueil Bonneau	7
▪ L'importance d'un accompagnement structurant ; la confiance.....	7
▪ Le suivi communautaire en logement social	8
▪ L'efficacité des actions	8
▪ Le développement de couloirs de services avec certains services de deuxième ligne	9
▪ Le développement de mesures d'employabilité et de pré employabilité, adaptées aux personnes en situation d'itinérance	10
▪ Investir aussi un peu en dépendance	10
□ LES INSTANCES MUNICIPALES ET LE PHÉNOMÈNE DE L'ITINÉRANCE	11
▪ Les services policiers	11
▪ Le logement social	11
□ LE FINANCEMENT.....	12
□ SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS	14

Introduction

C'est avec très grand intérêt que nous participons à ces auditions publiques sur le phénomène de l'itinérance au Québec. Nous vous remercions sincèrement de prendre ce temps d'écoute afin de mieux comprendre les réalités de l'itinérance et des nombreux organismes, de leurs employés et bénévoles qui oeuvrent sans relâche afin de donner de meilleures conditions de vie à une clientèle marginalisée.

L'Accueil Bonneau, membre du RAPSIM depuis ses débuts en 1974, soutient l'ensemble des recommandations contenues dans le mémoire déposé par cet organisme. L'objectif de notre mémoire est donc d'étayer certaines de ces recommandations par diverses expériences, constats et suggestions qui découlent des réalités et de l'expertise d'un organisme qui mène une lutte à l'itinérance depuis plus de 130 ans.

Présentation de l'Accueil Bonneau

Création

Pour l'Accueil Bonneau, tout commence en mai 1877 quand M. Joseph Vincent, propriétaire de bateaux, remarque que le quartier que nous appelons aujourd'hui le Vieux Montréal, compte beaucoup de personnes errantes, de vieillards esseulés et de robineux. Il rêve d'un refuge pour ces personnes. Il rencontre le vicaire de la paroisse Notre-Dame, M. René Rousseau et un sulpicien aumônier de la Société Saint-Vincent de Paul. M. Rousseau fait appel aux Sœurs Grises qui elles, transforment une ancienne caserne militaire louée par Joseph Vincent en un refuge pour hommes et femmes.

En 1904, l'œuvre s'installe sur le site actuel de la rue de la Commune, alors appelée rue Des Commissaires. C'est en 1909 que sœur Rose de Lima Bonneau se retrouve au service des sans-abri. Ses initiatives et sa débrouillardise la rendront légendaire. On dit d'elle qu'elle faisait des miracles avec des moyens de fortune. Au plus fort de la crise économique à l'été de 1931, elle sert plus de 60,000 repas. Elle meurt en 1934. Son nom restera bien vivant. Les itinérants continuent de dire : « Je m'en vais chez la Sœur Bonneau » d'où le nom « Accueil Bonneau ».

L'Accueil Bonneau s'incorpore en 1978 et les membres de cette corporation sont toujours : les Prêtres de St Sulpice, les Sœurs Grises de Montréal, et La St Vincent de Paul. Les Sœurs Grises en ont toujours assuré la direction à titre bénévole.

Mission

Contribuer à la réinsertion sociale des personnes vivant ou ayant vécu en situation d'itinérance afin que ces personnes puissent retrouver une plus grande autonomie, la stabilité résidentielle et de meilleures conditions de vie.

Services offerts

Services de dépannage

Les services de dépannage sont la porte d'entrée de la clientèle. En 2007, nous avons servi 340 000 repas à la salle à manger, le vestiaire a distribué plus de 45 000 morceaux de vêtements, le barbier a reçu au delà de 700 clients et les infirmières bénévoles ont fait plus de 100 unités de soins des pieds.

Services psychosociaux

L'Accueil Bonneau rejoint chaque jour jusqu'à 800 clients différents via les services de dépannage. La clientèle entre alors en contact avec des intervenants de première ligne qui agissent à trois niveaux.

- Ils maintiennent un milieu de vie sécuritaire en prévenant et gérant les situations de crise.
- Ils répondent, souvent par des références personnalisées, aux besoins exprimés par la clientèle eu égard aux problématiques de toxicomanie, santé, marché du travail, etc.
- Ils travaillent à développer une relation de confiance qui permettra aux clients d'avancer vers les premiers pas d'une démarche de réinsertion sociale.

Pour les clients qui amorcent une démarche de réinsertion sociale, l'Accueil Bonneau offre un service de fiducie et d'accompagnement psychosocial individuel. Par le biais de la gestion quotidienne de son budget effectuée en collaboration avec un intervenant, le client est accompagné dans l'identification des idiosyncrasies qui le précipitent vers l'itinérance. L'accompagnement dans l'identification de ses objectifs de réinsertion et la mise en œuvre des actions et des stratégies qui lui permettront de retrouver l'équilibre désiré sont au cœur de la relation. Cette année, cette équipe a donné plus de 12 000 entrevues aux 250 clients utilisateurs de ce service.

Les maisons de l'Accueil Bonneau accueillent les clients qui ont amorcé une démarche de réinsertion sociale. Elles permettent à 165 personnes de retrouver et de maintenir

une stabilité résidentielle. L'équipe d'intervention au grand complet travaille de concert afin de favoriser le développement des compétences requises pour le maintien de la stabilité résidentielle.

Les principales approches qui guident le travail des intervenants au quotidien sont l'approche de « réduction des méfaits », l'approche du « rétablissement » et l'approche « motivationnelle ».

Les équipes du personnel de l'Accueil Bonneau travaillent en collaboration et en continuité entre-elles et avec les différents partenaires du réseau de la santé et du réseau communautaire afin de bien saisir la complexité des problématiques rencontrées et mieux répondre aux besoins de la clientèle.

Définition, ampleur et populations

À l'instar du RSIQ et du RAPSIM, nous croyons que les visages des personnes en situation d'itinérance sont variés et complexes et ce, même à l'intérieur de sous-groupes qui pourraient paraître homogènes comme celui des hommes adultes avec lequel nous travaillons au quotidien.

Pour décrire cette clientèle, certains consensus existent. Dans tous les cas, il est question de difficultés importantes, généralement liées à un cumul de problématiques vécues dans un contexte d'exclusion.

Les problématiques centrales sont effectivement connues de tous. Les problèmes de santé mentale, (Schizophrénie, trouble bipolaire, troubles de personnalités, etc.) souvent vécus en association à de multiples dépendances (alcoolisme, consommation de médicaments, consommation de diverses drogues, jeu compulsif, etc.). On ajoute parfois la déficience intellectuelle et les différents déficits cognitifs quelquefois associés aux excès de consommation. On peut aussi inclure les lourds passés chargés d'abus, de sous investissement parental, de violence familiale, de négligence et d'abandon avec comme conséquences une estime de soi faible, une scolarisation déficiente et l'absence de modèles positifs et significatifs.

D'autres difficultés ou des chocs peuvent aussi survenir plus tardivement dans la vie et, lorsqu'associés à des fragilités, mener à la dégringolade vers l'itinérance et la désaffiliation; divorce, perte d'emploi, deuil, dépression non traitée ou auto médicamentée par les drogues et l'alcool.

Cet amalgame complexe de problématiques se marient de diverses manières pour composer un éventail de réalités uniques.

Il y a aussi les profils plus généraux : Les personnes à profil vulnérable et les personnes à profil délinquant. Les personnes à profil vulnérable sont souvent plus âgées, touchées par les problèmes de santé, la maladie (Korsakov, déficits cognitifs) ou la déficience intellectuelle. Les personnes à profil délinquant sont touchées davantage par les troubles de la personnalité (personnalité antisociale, personnalité limite, borderline, personnalité narcissique, etc.). Pour ces personnes, la loi n'est qu'une ombre et les règlements de compte, les crimes et délits, la vente de drogue, la contrebande sont choses communes et amènent leurs corollaires comme les menaces, la violence et les séjours en prison.

Au quotidien, l'ensemble des profils se côtoient, mettant parfois en réel danger les personnes à profils vulnérables qui se retrouvent souvent abusées et maltraités, dupées par des promesses d'amitié.

À ce portrait, on doit ajouter l'impact de l'exclusion, de la création de sous cultures très dures et de la stigmatisation qui réduit autant l'accès au système de santé que la volonté de l'utiliser. Cette sous-utilisation du système de santé associée à des conditions de vie précaires et exigeantes sur le plan physique, génèrent souvent une sur-utilisation des soins spécialisés (par exemple, pour des amputations qui auraient pu être évitées et qui nécessitent finalement une deuxième et une troisième intervention en raison de l'absence de conditions et soins adéquats lors de la rémission, ou des plaies de consommation par voie intraveineuse cent fois réitérées, des hospitalisations en psychiatrie, des interventions majeures sur des foies meurtris, etc.) Et que dire des maladies infectieuses et des multiples ITSS (Hépatite B et C, Sida, etc.) qui sont là bien présentes souvent peu ou mal soignées et si facilement transmises.

La question du dénombrement

En ce qui concerne le dénombrement de la population itinérante, nous croyons qu'il est surtout important de **travailler à maintenir et développer l'état des connaissances en ce qui a trait à la complexité du vécu des personnes en situation d'itinérance et en ce qui concerne le développement et l'évaluation des pratiques d'intervention pour que se maintiennent et se développent la connaissance et l'excellence.**

À terme, cette orientation pourra permettre de fonder les décisions sur les besoins objectifs ainsi que sur l'efficacité d'intervention.

Par ailleurs, il pourrait être pertinent de faire une étude afin de mesurer les coûts rattachés au sous investissement en prévention primaire et secondaire auprès des personnes en situation d'itinérance. Quel est le surcoût dans les services de santé général et psychiatrique ? Dans les prisons ? Dans l'utilisation des services policiers ?

Le surcoût des machines administratives de la ville dans la gestion des tickets liés aux incivilités ?

Ce surcoût pourrait-il être endigué par un investissement auprès des organismes d'aide ? Nous croyons fermement qu'un investissement aujourd'hui permettra à plusieurs personnes en situation d'itinérance d'accéder à un futur à titre de citoyens à part entière.

L'itinérance situationnelle, cyclique et chronique

L'importance du travail de « reaching out » à l'Accueil Bonneau

Pour aider les personnes en situation d'itinérance, il faut d'abord **reconnaître l'importance du travail de « reaching out » et le financer adéquatement et à long terme.**

Pour favoriser la réinsertion sociale de gens isolés et en marge, il faut d'abord passer par les étapes d'approvisionnement (« reaching out »), de reprise de contact et de stabilisation minimale. Le « reaching out » peut parfois être très long pour les individus affectés par des troubles graves comme une psychose, par exemple. Une fois ces étapes franchies, il est alors possible de penser à développer le désir qui leur permettra d'entreprendre une démarche de réinsertion avec des objectifs qui leur appartiennent. C'est un travail peu spectaculaire à première vue mais essentiel et délicat qui requiert un investissement sérieux et à long terme.

L'importance d'un accompagnement structurant ; la fiducie

Lorsqu'une personne en situation d'itinérance souhaite travailler à retrouver l'équilibre, la gestion de son budget avec le support d'un intervenant représente souvent un premier pas structurant. Cependant, le service de fiducie ne s'arrête pas là. À travers la relation régulière développée autour de la co-gestion de son budget, l'intervenant amène la personne en situation d'itinérance à identifier et à reconnaître ses forces et ses difficultés pour ensuite l'accompagner dans la mise en œuvre de son plan d'action. Ainsi accompagnés, certains clients pourront s'attaquer de front aux difficultés rencontrées et s'orienter dans une perspective de rétablissement.

D'autres n'y seront pas prêts et choisiront plutôt, pour un moment ou pour longtemps, une approche de réduction des méfaits. L'intervenant travaillera alors avec le client à trouver les stratégies de changements minimaux qui lui permettront d'éviter l'hôpital ou

la prison et de stabiliser sa situation pour freiner la dégringolade. Dans une telle relation thérapeutique, l'intervenant utilisera parallèlement les stratégies motivationnelles pour aider le client à désirer aller toujours un cran plus loin.

Le suivi communautaire en logement social

L'importance du logement social et le rôle du suivi communautaire en logement social et du suivi dans le milieu ne sont plus à démontrer. Le logement social est une des clés pour stabiliser la situation de logement des personnes en situation d'itinérance. À cet effet, il faut que le gouvernement **se dote d'un plan de relance du logement social pour prévoir la réalisation des unités requises** et ainsi répondre aux besoins exprimés. Cependant, il apparaît aussi important d'**offrir un support communautaire adapté à la hauteur des difficultés et des besoins des personnes**. Dans certains cas, quelques heures de support communautaire suffiront à maintenir la situation de logement d'un immeuble ou d'un petit groupe de personnes. Dans le cas de problématiques plus marquées et plus complexes, du support communautaire sur une période 24/7 ou 14/7 sont nécessaires afin d'aider réellement la personne en situation d'itinérance.

Selon notre expérience, la marche entre la rue et un bail est souvent beaucoup trop haute pour une personne en situation d'itinérance chronique, même avec un support communautaire 24/7. Nous croyons qu'il est impératif de **développer une variété de services d'hébergement transitoire adaptés à des sous-groupes en démarche de réinsertion sociale** de manière à disposer du support d'une organisation de services qui permettra à la personne en situation d'itinérance de s'intégrer dans une collectivité et de développer les compétences et les habiletés requises pour se retrouver en logement autonome avec support communautaire ou avec suivi intensif dans le milieu. À cet effet, nous croyons qu'il est nécessaire de développer des alternatives et proposer des démarches adaptées à des personnes touchées par une double voire triple problématique.

Financer les projets novateurs des organismes qui détiennent l'expertise dans le milieu nous apparaît comme une piste à suivre en matière de développement de la réponse aux besoins des personnes en situation d'itinérance.

L'efficacité des actions

L'Accueil Bonneau recommande d'analyser l'efficacité des programmes des organismes en fonction de l'approche utilisée et des buts visés. Par exemple, les indicateurs

d'efficacité d'une approche de réduction des méfaits différeront de ceux établis dans une perspective de rétablissement ou dans une perspective motivationnelle.

Le développement de couloirs de services avec certains services de deuxième ligne

Accéder à un psychiatre n'est pas toujours facile pour la population en général mais lorsque l'on intervient auprès de personnes ayant une maladie mentale assortie d'un profil d'itinérance et d'un problème de consommation, le chemin d'accès peut se révéler une véritable course à obstacles.

D'une part, lorsque nous sommes en amont d'une évaluation psychiatrique, l'intervenant doit travailler avec le client sur la reconnaissance du problème et le développement de la motivation et d'autre part, traiter avec l'accès aux services dans un contexte où le « timing » peut avoir un effet majeur sur la mobilisation du client et le succès de l'entreprise.

Lorsque nous intervenons auprès des clients en aval, suite à une référence des services de psychiatrie, il faut prévoir un mécanisme d'accès rapide au psychiatre quand des signes de désorganisation sont observés chez un client. Cette démarche vise à éviter la désorganisation complète qui implique le retour à l'hospitalisation via un passage à l'urgence.

Il serait important de maximiser les liens formels entre le réseau de la santé et les organismes communautaires pour permettre une réelle continuité de services et ainsi supporter la clientèle dans sa démarche pour qu'elle puisse accéder au bon service, à la bonne place et au bon moment.

Diverses options pourraient être envisagées. La formule « infirmière de liaison » déjà existante dans le réseau de la santé pourrait être développée davantage et permettre une utilisation de l'expertise de l'ensemble des intervenants et des compétences spécifiques à chacun des réseaux.

Il serait peut-être aussi intéressant de prévoir une perméabilité et une collaboration entre les généralistes spécialisés en psychiatrie (eux-mêmes en lien avec les psychiatres tel que prévu au plan d'action en santé mentale) et les intervenants de première ligne des organismes communautaires. Ces généralistes spécialisés pourraient même se déplacer quelques heures par mois dans les différents milieux de vie afin de faire la connaissance des clients identifiés par le « reaching out » des intervenants d'organismes et y effectuer une pré évaluation permettant une orientation judicieuse et efficace. Si l'on se permet de rêver un peu, ces visites pourraient même se conclure par des discussions cliniques et du coaching d'équipe pour faire avancer la réflexion, la connaissance et l'organisation efficiente des services comme des points de contacts inter réseaux.

Le développement de mesures d'employabilité et de pré employabilité adaptées aux personnes en situation d'itinérance

Lorsqu'un individu devient sans abri, il devient souvent sans fonction ni rôle, sans emploi ni statut. À cet égard, l'approche de réinsertion professionnelle si minimale soit-elle peut jouer un rôle important dans la démarche de réinsertion sociale d'un individu.

En itinérance, il y a certaines personnes qui au terme d'une démarche pourront penser réintégrer le marché du travail, gagner leur vie au quotidien et participer activement à la vie en société. Ce n'est pas le cas de tous. Certains ne pourront jamais survivre sans l'apport de l'aide sociale en raison d'handicaps intrinsèques, de leurs idiosyncrasies ou en raison de limitations acquises au fil des années. Dans ces derniers cas, les programmes de pré employabilité ou ceux qui incluent des aspects de type occupationnel sont très pertinents pour aider la personne à donner un sens à sa vie et lui permettre d'avoir la fierté de contribuer à la hauteur de ses capacités.

Il existe actuellement des mesures pour permettre le développement de l'employabilité visant différentes cibles et celles-ci doivent se maintenir et même se développer pour permettre de répondre à la demande en s'ajustant à la variété des besoins exprimés.

L'embauche de personnes ayant vécu en situation d'itinérance représente aussi un défi. L'image de l'itinérant fait souvent peur. Il lui manque des dents, il a souvent des cicatrices ou des marques sur la peau, des tatouages atypiques. Afin de favoriser la réinsertion professionnelle de ceux qui en ont la capacité, il nous apparaît pertinent de préparer le terrain et de travailler à démystifier et redorer le blason de la personne qui, passée par un moment de vie difficile, a su se relever et se prendre en main. À cet effet, notre organisation caresse le développement d'un projet d'économie sociale unique qui travaillerait essentiellement sous deux axes. Permettre au grand public de développer une image autre de l'itinérance pour diminuer la stigmatisation et développer les compétences chez les personnes en situation d'itinérance pour favoriser la réinsertion sociale.

Investir aussi un peu en dépendance

La toxicomanie et l'alcoolisme sont des difficultés fréquemment rencontrées par la clientèle de l'Accueil Bonneau. La qualité des services de désintoxication et de thérapie revêt donc une grande importance. Actuellement, certains centres ont une accréditation du ministère de la santé et des services sociaux, ce qui favorise une qualité de services. Cependant, la demande excède l'offre actuelle dans les centres accrédités obligeant les personnes prêtes à faire une démarche à fréquenter des centres non accrédités. À cet effet, une accréditation formelle des centres offrant ces services permettrait d'assurer

une qualité de services uniforme et pourrait contribuer à la réussite des démarches de réinsertion sociale de personnes en situation d'itinérance.

Les instances municipales et le phénomène de l'itinérance

Les services policiers

Il serait intéressant de mieux former les policiers sur les différents visages de la personne en situation d'itinérance pour leur permettre d'adapter leurs interventions en fonction de la personne devant eux plutôt qu'en fonction de leur conception personnelle de « l'itinérant ».

Tout comme dans le cas des services de santé, il serait pertinent **d'identifier des personnes de liaison qui favoriseraient la communication et l'ajustement entre les organismes et les services policiers** dans le respect des rôles et des champs d'intervention et d'expertise de chacun.

Le logement social

Nous ne pouvons ici que reprendre les revendications du RAPSIM et du RSIQ en matière de développement de logements sociaux. Les unités font cruellement défaut et les besoins, si l'on pense simplement au plan d'action en santé mentale du gouvernement du Québec, vont grandissant.

Actuellement, la SHDM envisage de se départir des maisons de chambres qu'elle possède et qui sont dans certains cas administrés par des organismes d'aide aux personnes en situation d'itinérance. L'Accueil Bonneau administre pour sa part deux maisons, qui totalisent 87 unités de logements. À cet effet, **nous recommandons que la ville de Montréal vende ces bâtiments aux organismes les opérant à un coût avantageux, dans une perspective de maintien et de développement des services aux personnes en situation d'itinérance.**

Mais le logement social ne concerne pas seulement les acteurs municipaux mais un ensemble d'intervenants beaucoup plus vaste. En effet, **le gouvernement fédéral doit assumer son rôle en s'assurant de pérenniser le programme IPLI** (initiative de partenariats de lutte à l'itinérance). Le gouvernement du Québec doit mettre de la pression afin que le fédéral assume son rôle et **assumer via ses agences régionales**

le développement du financement au soutien communautaire dans les logements sociaux. Toujours via ses agences régionales, le gouvernement du Québec doit appuyer financièrement le développement des stratégies transitoires d'hébergements pour aider les personnes en situation d'itinérance à grimper la marche qui les mènera au logement.

Le financement

La capacité d'un organisme à effectuer une prestation de services qui lui permettra de réaliser sa mission est proportionnelle à sa capacité à trouver du financement. Beaucoup d'énergies sont donc consacrées à l'autofinancement, parfois même au détriment de la réalisation première de la mission. Une des tendances lourdes des gouvernements est de laisser le privé et les grands philanthropes s'occuper du financement. En conséquence, l'itinérance souffre d'un sous financement chronique comparativement à des domaines comme la santé et l'éducation qui lui sont priorisés.

Le sous financement des organismes a des conséquences directes sur son personnel et donc, sur la qualité des services offerts. La complexification de la problématique de l'itinérance et des populations touchées oblige les organismes comme l'Accueil Bonneau à se doter d'une main d'œuvre plus importante et plus outillée afin de réaliser sa mission. Et là se pose le dilemme. Il faut donc dans ces conditions spécifiques améliorer les conditions de travail, les salaires et les avantages sociaux à la mesure des compétences et des responsabilités assumées par le personnel mais être contraint de limiter ou même diminuer les services offerts ou encore, maintenir ou augmenter les services, mais risquer de devoir renouveler un personnel sous-payé dont la charge de travail est trop importante.

L'Accueil Bonneau est un des organismes les plus connus en itinérance en raison d'une feuille de route impeccable au cours des 130 dernières années. Malgré cela, l'organisme peine à maintenir un budget équilibré annuellement. Résolument engagés à la réalisation de sa mission, la direction de l'Accueil Bonneau a pris une décision radicale il y a deux ans. Travailler à la réorganisation de l'organisme. Les deux axes centraux reposaient sur la nécessité d'engager plus de personnel afin d'offrir un service d'intervention mieux adapté aux besoins de la clientèle, mais aussi de procéder à la révision au niveau de l'équité salariale afin de favoriser la stabilité du personnel. Les résultats sont probants au niveau de la réinsertion sociale des personnes itinérantes, mais ont également plongé l'Accueil vers un déficit anticipé de 200 000 \$ en 2008.

Le budget annuel nécessaire au fonctionnement actuel de tous les services offerts à l'Accueil Bonneau est de 1 800 000 \$. De cette somme, seulement 400 000 \$ sont consacrés à assurer les services d'urgence que sont la salle à manger et le vestiaire. La contribution de 250 bénévoles qui nous consacrent annuellement plus de 95 000 heures nous permet d'économiser annuellement, en se basant sur le salaire minimum, près d'un million de dollars. La grande partie du budget est donc dédiée aux services d'intervention et d'habitation. C'est la réinsertion sociale qui nécessite les plus grands investissements en temps et argent. Plus les problèmes sont complexes, plus le support psychosocial doit être important et le suivi s'effectuer à long terme afin de favoriser les résultats au niveau de la réinsertion sociale. Pour les différents paliers gouvernementaux, le principal défi repose sur la reconnaissance de l'expertise des organismes dans la réinsertion sociale de personnes vivant ou ayant vécu en situation d'itinérance et de favoriser l'investissement dans les projets développés par les organismes de terrain en misant sur des stratégies multiples et ceci dans une perspective long terme.

Sur le budget annuel total de l'Accueil Bonneau de 1,8 millions en 2008, seulement 140 000 \$ proviennent de subventions gouvernementales. Cela équivaut à 7% du financement global au soutien de la mission. Dans ce contexte, il est impossible de pouvoir consolider nos services et développer de nouvelles initiatives. Le minimum requis en subventions gouvernementales annuelles afin de seulement consolider serait de 450 000 \$..

Les organismes québécois ne pourraient survivre sans l'appui financier et en ressources bénévoles des communautés religieuses du Québec. Chaque année, les communautés religieuses contribuent d'importantes sommes aux organismes oeuvrant en itinérance. Il est inquiétant de constater que le déclin en nombre des membres de ces communautés est également accompagné d'une diminution progressive de leurs contributions annuelles. Quant aux bénévoles, la répercussion du déclin du nombre de membres des communautés est toute aussi préoccupante au sein de l'Accueil Bonneau. Les 7 bénévoles des Sœurs grises de Montréal qui occupent des postes clés au sein de l'organisation devront être remplacés par des salariés. Ces départs occasionneront une augmentation du budget annuel de près de 500 000 \$.

Synthèse des recommandations

- L'Accueil Bonneau recommande de travailler à maintenir et développer l'état des connaissances en ce qui a trait à la complexité du vécu des personnes en situation d'itinérance et en ce qui concerne le développement et l'évaluation des pratiques d'intervention pour que se maintiennent et se développent la connaissance et l'excellence.
- L'Accueil Bonneau recommande d'analyser l'efficacité des programmes des organismes en fonction de l'approche utilisée et des buts visés. Par exemple, les indicateurs d'efficacité d'une approche de réduction des méfaits différeront de ceux établis dans une perspective de rétablissement ou dans une perspective motivationnelle.
- L'Accueil Bonneau recommande que le gouvernement provincial se dote d'un plan de relance du logement social pour prévoir la réalisation des unités requises
- L'Accueil Bonneau recommande que les instances gouvernementales contribuent à offrir un support communautaire adapté à la hauteur des difficultés et des besoins des personnes et à développer une variété de services d'hébergement transitoire adaptés à des sous-groupes en démarche de réinsertion sociale.
- L'Accueil Bonneau recommande que les instances gouvernementales reconnaissent l'expertise des organismes dans la réinsertion sociale de personnes vivant ou ayant vécu en situation d'itinérance.
- L'Accueil Bonneau encourage le gouvernement provincial à mettre toutes les pressions nécessaires sur le gouvernement fédéral afin que soit pérennisé le programme IPLI.

- L'Accueil Bonneau recommande que l'on reconnaisse l'importance du travail de « reaching out » auprès de personnes en situation d'itinérance et qu'on le finance adéquatement et à long terme.
- L'Accueil Bonneau recommande de financer les projets novateurs des organismes qui détiennent l'expertise dans le milieu.
- L'Accueil Bonneau recommande que la ville de Montréal vende les immeubles dont elle veut se départir aux organismes les opérant à un coût avantageux, dans une perspective de maintien et de développement des services aux personnes en situation d'itinérance.
- L'Accueil Bonneau recommande de maximiser les liens formels entre le réseau de la santé et les organismes communautaires pour permettre une réelle continuité de services et ainsi supporter la clientèle dans sa démarche pour qu'elle puisse accéder au bon service, à la bonne place et au bon moment.
- L'Accueil Bonneau recommande d'identifier des personnes de liaison au sein du SPVM qui favoriseraient la communication et l'ajustement entre les organismes et les services policiers.